



Communiqué de presse d'Énergie Partagée et de ses partenaires :
CoopaWatt, Egrega, Enercoop PACA, Enercoop Rhône-Alpes, SERGIES, SIPEnR

Développement des EnR territoriales : Les collectivités se tournent vers les groupements citoyens

Paris, le 22 janvier 2019 - *Avant de choisir des partenaires pour des projets structurants, les collectivités ont pris l'habitude depuis quelques années de lancer des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) avec de plus en plus la demande d'implication locale. Énergie Partagée et ses membres font figure de référence en la matière.*

Participer activement au développement avec les collectivités

Soucieux d'inclure fortement la population et les collectivités tout au long du développement dans l'intérêt des territoires, les membres du réseau Énergie Partagée répondent à ces AMI en proposant des solutions innovantes alliant une ingénierie technique et financière mais également d'animation territoriale robuste tout en favorisant la montée en compétence des acteurs locaux.

Ainsi, dans la vallée de l'Ubaye, la commune de Saint-Pons (Alpes-de-Haute-Provence) a retenu suite à son AMI la proposition du groupement Energie Partagée, Enercoop PACA, Sergies, de développer une ferme solaire de 15 MWc en associant fortement la commune et ses habitants à la gouvernance du projet. Partout en France, comme en Normandie sur la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, en Auvergne-Rhône Alpes sur le Pays Voironnais, et sur bien d'autres territoires, Énergie Partagée et ses membres s'organisent pour répondre à ces AMI en proposant des partenariats fondés sur une démarche participative, visant à maximiser l'appropriation et les retombées économiques locales.

Des outils dédiés au développement citoyen

Les partenariats proposés par Énergie Partagée s'appuient sur ses équipes et ses membres portant des compétences d'animation territoriale, de développement, et d'exploitation (SipEnR Enercoop, SERGIES, CoopaWatt,...), son réseau de partenaires techniques (Egrega, ÉEPos, Altech...) et financiers (EnRciT..)

Ces groupements priorisent dans leurs réponses une transparence de la démarche (choix technique, coût du développement..), des moyens dédiés à l'animation de la dynamique locale et citoyenne et une place centrale dans la gouvernance des sociétés de projet indépendante des coûts de développement supportés. Enfin, cette variété d'acteurs permet d'apporter des points de vue complémentaires et à la collectivité d'intégrer facilement une dynamique de co-construction plus enrichissante.

Le développement de projet est une phase à risque qui nécessite un apport financier pour évaluer la faisabilité technique, ses impacts et obtenir les autorisations réglementaires et administratives.

Au delà des capacités financières des acteurs du groupement, dont celles d'Énergie Partagée Investissement, entreprise solidaire ayant collecté aujourd'hui plus de 18M€ d'épargne citoyenne destinés à être investis dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, les collectivités peuvent s'appuyer sur l'outil financier EnRciT créé en avril 2018 par la Caisse des Dépôts, le Crédit Coopératif et l'IRCANTEC, doté de 10 millions d'euros pour :

- apporter une solution financière aux projets de territoires qui ont besoin d'étudier la faisabilité de projets de production d'énergies renouvelables
- pré-réserver une place dans la gouvernance de projets pour les collectivités en phase d'exploitation.

La gestion de cet outil a été confiée à Énergie Partagée en tant qu'acteur de référence d'accompagnement des projets de territoires à gouvernance citoyenne.

Des projets de plus en plus conséquents

Les offres formulées par ces groupements citoyens répondent à des besoins de toute taille : toitures solaires en agglomération, ombrières de parking, jusqu'à des centrales solaires et des parcs éoliens de plusieurs dizaine de MW.

Ces groupements citoyens se distinguent également par leur capacité à intégrer à leur offre des structures qui peuvent se positionner en acheteur de l'énergie (Enercoop, SOREGIES...), augmentant ainsi leur capacité à concrétiser les projets en ne se limitant pas au cadre des appels d'offres CRE.

Contacts presse :

Erwan BOUMARD (présent aux Assises de l'Énergie) : Directeur, Énergie Partagée, 06 26 38 58 67 erwan.boumard@energie-partagee.org

Marc MOSSALGUE : Responsable de la communication, Énergie Partagée : 06 95 74 07 84 marc.mossalgue@energie-partagee.org